



## **MODALITÉS DE PARTICIPATION 2020**

- **Pour être admissible, vous devez:**

1. Résider à Laval ou si vos études vous amènent à l'extérieur, provenir de Laval **et** avoir encore à ce jour l'adresse permanente des parents à Laval ;
2. Être étudiant à temps plein ou partiel dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec ;
3. Étudier dans l'une des disciplines suivantes : musique, danse, théâtre, arts visuels, arts numériques au niveau collégial et universitaire ;
4. Étudier en littérature, cinéma au niveau universitaire (le niveau collégial n'est pas admissible) ;
5. Être âgé de 30 ans ou moins ;
6. Être présent à l'audition pour les disciplines en art de la scène (musique, danse et théâtre) ;
7. Détenir la carte Avantages Laval ;
8. Présenter un dossier complet. Il doit contenir :
  - *Formulaire d'inscription*
  - *Lettre de présentation (maximum 1 page)*
  - *Curriculum vitae avec parcours académique à partir des études niveau secondaire*
  - *Recommandations de 2 enseignants*
  - *Voir plus bas les documents spécifiques pour chaque discipline*
9. Respecter la date limite du dépôt de candidature.

- **RESTRICTIONS :**

**Ne sont pas admissibles :**

- ✓ les étudiants en histoire de l'art, en muséologie, en musicologie et en recherche
- ✓ les étudiants en enseignement des arts (**voir note plus bas**)
- ✓ les étudiants en communication (journalisme, radio, etc.)
- ✓ les étudiants en design (mode, architecture, industriel, graphique)
- ✓ les étudiants du niveau secondaire et primaire
- ✓ Les étudiants en littérature et cinéma de niveau collégial
- ✓ Certains documents en arts médiatiques (voir section « Arts médiatiques »)
- ✓ Les étudiants en toutes formes d'arts qui désirent poursuivre leurs études dans une direction autre que les arts

**NOTE - Étudiants en enseignement des arts ;**

Des étudiants en enseignement peuvent être éligibles selon certaines conditions. Si vous êtes étudiant en enseignement, communiquez avec le responsable afin de discuter des possibilités d'admission.

• **AUDITIONS ET ÉVALUATIONS DES DOSSIERS**

Les membres des jurys vous évalueront selon votre prestation lors de votre audition ou selon la qualité de présentation de votre dossier et de votre portfolio.

Il est donc très important de présenter la meilleure performance possible ou le meilleur dossier possible. Il doit également être proportionnel à votre niveau d'études.

Le jury tiendra également compte de votre implication dans votre secteur disciplinaire et vérifiera si votre dossier est complet.

• **LES DOSSIERS**

**Les documents spécifiques pour chaque discipline sont:**

**Musique**

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant » (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part (maximum une page)

L'évaluation des candidats en musique sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- **Pièce de 4 à 5 minutes**
- Les candidats en musique doivent remettre **trois copies de leurs partitions**
- La qualité de votre performance et de votre présentation est très importante
- L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets

**Danse**

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant » (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part (maximum une page)

L'évaluation des candidats en danse sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- **Deux extraits** de caractères différents
- La durée totale des deux extraits ne doit pas dépasser 10 minutes
- Un seul des 2 extraits peut être chorégraphié par vous-même
- L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets

## Théâtre

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant » (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part (maximum une page)

L'évaluation des candidats en théâtre sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- **Un ou différents extraits** d'une durée maximum de 10 minutes
- Si vous présentez un extrait avec réplique, il n'est pas nécessaire que votre réplique soit un candidat de la Fondation de soutien aux arts de Laval
- L'audition est suivie d'une courte entrevue sur votre démarche artistique et vos projets

## Arts visuels

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant » (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part (maximum une page)

L'évaluation des candidats en arts visuels sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats.

- En arts visuels, la qualité du dossier est **très** importante.
- Faire parvenir **10 à 15 photos** sur support DVD, clé USB ou un accès web
- **Identifiez chaque œuvre :**
  - titre
  - médium
  - format
  - période de réalisation
  - description détaillée sous forme de textes explicatifs
- Présenter un texte expliquant votre démarche artistique

**Important** : Le programme utilisé pour présenter vos œuvres sur le support de votre choix doit être facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir votre document, vous ne pourrez être évalué.

## Arts médiatiques

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant » (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part (maximum une page)

L'évaluation des candidats en arts médiatiques sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats.

- En arts médiatiques, la qualité du dossier est **très** importante
- Faire parvenir une œuvre création en arts médiatiques (maximum 5 minutes) comme par exemple :
  - un vidéo (ex : fiction avec effets visuels, pixillation (stop motion), multiécrans, animation 2D, animation 3D)
  - un vidéo présentant une installation interactive
  - une œuvre artistique de création web
- **Identifiez l'oeuvre :**
  - titre
  - médium
  - format
  - période de réalisation
  - description de votre démarche artistique

### **Important :**

1. Vos œuvres doivent être présentées sur une clé UBS ou via un site web. Le tout doit être facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir vos documents, vous ne pourrez être évalué.
2. Les projets suivants **ne sont pas admissibles** : les projets d'ordre publicitaire, promotionnel, corporatifs, les projets produits à des fins didactiques, les projets de jeux vidéo.

## Littérature

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant » (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part (maximum une page)

L'évaluation des candidats en littérature sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats.

Les textes doivent être écrits en caractères d'imprimerie 12 points (pas de script) et être imprimés recto seulement, prêts à photocopier. **Maximum 20 pages.**

- Bloc 1 obligatoire : **Textes complets (au moins 2 genres différents)**  
**5 à 10 œuvres** du travail de création littéraire, en indiquant en entête de chaque texte :
  - votre nom
  - le titre du texte (le cas échéant)
  - le genre littéraire (liste non exhaustive des genres de ce bloc : poésie, prose poétique, poésie japonisante – haïku, tanka, haïbun -, nouvelle, micronouvelle, récit, chanson, aphorisme, style épistolaire, contraintes littéraires style Oulipo)
- Bloc 2 facultatif : Des extraits  
**5 échantillons ou moins** du travail de création littéraire, en indiquant en entête de chaque texte :
  - votre nom
  - le titre du texte
  - le genre littéraire (liste non exhaustive des genres de ce bloc : suite poétique, roman, biographie, théâtre, narration d'un documentaire ou d'un film de fiction, essai sur la littérature)
- Veuillez joindre une bibliographie si vous avez déjà publié.

## Cinéma

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant » (2 enseignants)
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part (maximum une page)

L'évaluation des candidats en cinéma sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats.

- Un ou différents **extraits d'une durée maximum de 10 minutes** sur support DVD, clé USB ou accès Web identifiés :
  - titre
  - mise en contexte
  - période de réalisation

**Important** : Le programme utilisé pour présenter vos œuvres sur support de votre choix doit être facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir votre document, vous ne pourrez être évalué.

- **DATES 2020**

- ✓ **Date limite pour dépôt des dossiers : Lundi, 24 février 2020 - 17h00**

- **En personne :**

- Maison des arts de Laval

- À l'attention de :

- La Fondation de soutien aux arts de Laval

- 1395, de la Concorde Ouest, Laval

- **Par courriel :**

- [info@fondationsoutienartslaval.com](mailto:info@fondationsoutienartslaval.com)

- **Par courrier : (sceau au 24 février 2020 maximum requis)**

- Fondation de soutien aux arts de Laval

- C.P. 79003,

- Succ. des Oiseaux

- Laval, H7L 5J1

- ✓ **Auditions en musique :** **Lundi et mardi, 30 et 31 mars 2020**  
**Maison des arts de Laval** (à partir de 17h )

- ✓ **Auditions en danse :** **Vendredi, 27 mars 2020**  
**Maison des arts de Laval** (à partir de 18h )

- ✓ **Auditions en théâtre :** **Mercredi, 25 mars 2020**  
**Maison des arts de Laval** (à partir de 18h )

- ✓ **Évaluation des dossiers en :** **Semaine du 30 mars 2020**
  - arts visuels
  - arts médiatiques
  - littérature
  - cinéma

- ✓ **Gala de remise de bourses 2020 : Mardi, 19 mai 2020 – 18h30**